



Compagnie d'Arc de Vernon

*Tradition, Initiation, Loisir,
Compétition*

Fondée le 28 janvier 1960
N° préfecture 3027
J.O. du 03/03/1960
N° agrément Jeunesse et Sports 170 101
N° F.F.T.A. 30 27 009
N° SIREN 448 024 216
Siège : Maire de Vernon
e-mail : cavernon@free.fr
Site : cavernon@free.fr

Bulletin de liaison n° 73 juin 2012

Editorial

Une nouvelle saison qui s'achève...enfin presque car nous savons tous que le tir à l'arc ne connaît pas de trêve, tant hivernale qu'estivale. La transition aura donc lieu en septembre à la rentrée juste après l'assemblée générale de la Cie -> notez la date sur votre agenda : le samedi 8 septembre. Celle-ci sera électorale et se déroulera au logis de la Cie. Elle sera suivie d'un pique-nique, pour ceux qui le veulent, et de l'épreuve du challenge Neveu qui précèdera le pot de la rentrée.

Une rentrée qui nous réserve un autre challenge : celui de partager la salle du gymnase Ariane avec une autre section qui pratique le tir à l'arc, j'ai nommé le club du CSADN. La ville, la CAPE et le SIGES ont en effet fait le choix d'accueillir les sections sportives du CSADN en leur octroyant des créneaux horaires sur les installations (salles et terrains). C'est ainsi que nous devons laisser la place les mardis et jeudis soirs à 20h30 pour les archers du CSADN. Ceci m'a été notifié lors de la réunion de synthèse d'attribution des créneaux horaires des salles de sport. La problématique du local n'a pas pu être abordée lors de cette réunion. C'est ainsi que nous apprenons que ce mur de tir, promis de longue date à la Cie d'arc par la mairie, est finalement considéré comme un équipement disponible à toutes les sections.

Nous tombons de haut et, c'est bien peu de considération envers la Cie d'arc que de nous avoir exclu de cette délibération. A notre demande, une réunion est programmée avec le service des sports mercredi 27 juin.

Je rappelle ici que deux dates ont été retenues pour le tir du bouquet à la Croix St Ouen cet été : le dimanche 8 juillet et le samedi 4 août. Une dernière occasion pour certains d'entre nous d'obtenir leur qualification au championnat de France Beursault.

Au sujet de celui-ci, même si aucune missive officielle émanant de la FFTA n'est arrivée à la Cie, notre jardin est retenu pour l'épreuve du championnat de France Beursault 2012. Le capitaine d'Hardricourt me l'a confirmé en me demandant de lui fournir une liste d'hôtels, gîtes et restaurants pour l'accueil des archers. Le mois de septembre sera donc bien chargé car en plus de la rentrée et son lot d'occupations habituelles, il faudra quelques volontaires pour aider à la préparation de notre jardin d'arc pour cet événement. Je pense à la pose de miroirs pour la sécurité des tirs, l'installation en fixe des buzzers pour les annonces de points et j'en passe. Nous avons demandé un devis pour la réfection des palissades de sécurité de nos installations extérieures (jardin d'arc et stand du bord de seine). Nous ne pourrions pas assumer financièrement cette charge, un dossier va être présenté à la CAPE.

Je vous rappelle que nous avons accès à nos installations (bord de seine et jardin pour les archers confirmés) tout l'été sans restriction d'horaire, l'accès au jardin étant quant à lui assujéti à l'ouverture du portillon en attendant la réalisation d'un accès privatif dans le jardin (sera réalisé par la CAPE).

Je tiens à féliciter ici tous nos compétiteurs : Notre kms athlètes a presque doublé cette année avec 23431 kms. Compétition quand tu nous tiens !!!

Bonnes vacances.

Le Capitaine : Eric Bureau.

Sur le Web :

Correctif : Center Arc – le blog -> <http://centerarcarcherieblog.wordpress.com>

Passage des flèches

Flèche blanche :

Odile Alexandre 156 pts
Olivier Hemet 142 pts

Flèche noire

Didier Labidoire 167 pts
Cyril Louisin 162 pts
Olivier Chardon 159 pts

Flèche bleue

Carolane Dupont 150 pts
Titouan Le Hartel 147 pts
Florent Gueudry 146 pts
Hugo Cartier 147 pts
Jérôme Rollais 140 pts
Bao Bloch Laroque 155 pts

Les nouveaux

Deux archers n'ont pas été cités dans le dernier bulletin. Aucune excuse possible pour notre rédacteur en chef. Francine Sarazin et Sarah Vincent. La bienvenue leur a déjà été souhaitée bien sur.

Des casiers mais pas pour le homard

Il y a des Rémy bricole tout et il y a Philippe Griffon le papa de Stephen. Bricoleur dans l'âme et perfectionniste dans ses réalisations, il a assemblé 15 casiers en bois qui vont permettre le rangement, dès la rentrée prochaine, des branches d'arc inutilisées. Merci à lui et à son employeur qui a généreusement fournit le bois.

Tir du Roy, samedi 9 juin 2012

Pour Francine TURPIN, ce tir peut être celui de l'écharpe verte. En effet elle a déjà remporté cette épreuve deux fois de suite. Une troisième et elle deviendrait Empereur et passerait l'écharpe verte autour de son coup.

Mais, nous n'en sommes pas encore là et, il y a d'autres prétendants. Le rendez-vous est fixé à 14h30 pour un début des tirs à 15H00.

Nous avons dû changer de zone de tir au dernier moment car de nombreuses caravanes des gens du voyage se sont installées sur les terrains d'entraînement de foot, là où initialement devait se dérouler notre tir.

C'est donc le terrain d'honneur de foot qui nous accueille. Le matériel est installé rapidement et un bref essai confirme que le terrain est juste assez long. Il faut compter 110 ml. Avec des puissances d'arc un peu supérieures, nous n'aurions pas pu utiliser ce terrain.

Deux pas de tirs sont installés. Un à 50 m pour désigner le Roi et un à 30 pour désigner le Roitelet. Quinze archers à 50 m et 6 archers à 30 m.

Que la fête commence !

Chacun tire sa flèche l'un après l'autre selon l'ordre établi par le protocole. Les volées s'enchaînent. Didier Labidoire et Olivier Chardon, deux nouveaux archers de l'année, ferment le peloton à 50 m et sont loin d'être ridicules tant leurs tirs sont ajustés.

A 30 m un frémissement parcourt les archers. Une flèche semble avoir touché l'oiseau. Le coup est vérifié et, dommage pour Manon Lerebourg, sa flèche a simplement touché le socle de l'oiseau et non l'oiseau lui-même. Tout est à refaire. Et ça ne tarde pas, une nouvelle alerte oblige à vérifier à nouveau l'oiseau. Ce coup-ci est le bon. C'est la flèche de Hugo Cartier qui a atteint l'oiseau. Il est félicité par toute la Compagnie et l'écharpe de Roitelet lui est remise sous les applaudissements.

Les tirs s'interrompent momentanément car trois jeunes avec un ballon de foot sont passés par dessus le grillage et veulent pénétrer sur le terrain coté opposé à notre pas de tir, c'est-à-dire, là où retombent nos flèches. Ils s'enfuient par un autre coté où la clôture est défoncée en nous voyant arriver. Les tirs reprennent.

On s'impatiente. Fernanda Esschenbrouck s'énerve et casse du bois en envoyant sa flèche dans le mat en bois, tout neuf, de cette année. Ca donne des idées à Bernard Laffarge qui, peu après, fiche sa flèche dans le coup de l'oiseau. Magnifique !

Le coup est vérifié, l'oiseau est descendu et présenté à l'assemblée. La question rituelle qui demande une réponse précise est posée à Bernard. Chevalier comment as tu eu l'oiseau ? Bernard connaît bien la réponse. Par trois fois il est acclamé et

l'écharpe rouge lui est passée autour du coup. Une fois tous les dix ans c'est bien nous dit Bernard. Il est presque 18h00 et c'était la dixième flèche.
Démontage du matériel, rangement des arcs et retour vers le logis qui n'est pas bien loin.

Tir du Roy ; suite

Francine a préparé une sangria bien fraîche en guise d'apéritif. Un pique-nique en commun rassemble 30 convives et se termine dans une profusion de desserts. C'est Jérôme Rollais qui nous rapportera, du frigo de sa maman que nous remercions encore, le café de fin de repas.

Pas une goutte de pluie au final pour cette journée. Ce fut une journée Royale.
Vive le Roy.

Article et photo paru dans la presse locale en revue de presse à la fin de ce bulletin.

La Feste du Perroquet : Histoire de la ville de Montpellier

Si notre Compagnie organise son tir du Roy chaque année, comme toute Compagnie se doit de la faire, il semble qu'à Montpellier (entre autre) il en fut autrement.

« Le tir du perroquet, feste particulière à cette ville, mais qui n'avoit pas été pratiquée depuis vingt neuf ans. »

Le texte ci-dessous est extrait du livre premier de l'histoire de la ville de Montpellier par D'Aigrefeuille. Ce livre premier relate les événements qui ont eu cours en cette ville entre septembre 1729 et la mort de Louis XV.

Cette feste du perroquet a été initié en l'honneur de la naissance de Monseigneur le dauphin.

*Messieurs, je vous envoie la lettre que le roy vous escrit au sujet du *te deum* que sa majesté a ordonné estre chanté en actions de graces de l'heureux accouchement de la reine & de la naissance d'un dauphin. Je suis, messieurs, votre tres affectionné serviteur. ST-FLORESTIN. A Versailles, le 4 septembre 1729.*

Aucune difficulté particulière à la compréhension de ce texte si ce n'est le déchiffrage du S long qui ressemble à un f. Bonne lecture.



FESTE DU PERROQUET

Les deux celebres compagnies de MM. le corps de ville de Montpellier composés des mariés & de la jeunesse voulant donner à leur tour des marques de leur zèle & de la joye qu'ils ressentoint de l'heureuse naissance de monseigneur le dauphin delibererent entre eux de tirer le perroquet, qui est une feste particuliere à cette ville, mais qui n'avoit pas été pratiquée depuis vingt neuf ans.

Ils s'assemblerent pour cet effet le 19 septembre 1729, dans l'hostel de ville pour elire leurs officiers. M. de la Croix de Candilhargues feut nommé pour capitaine ; M. Haguénot, receveur, pour lieutenant ; M. Rozier, negociant, pour enseigne ; M. Carquet, major des mariés, & M. Pierre Moulton, pour major de la jeunesse.

La Feste du Perroquet suite

Dès lors en travailla à mettre toutes choses en état & à régler l'uniforme des chevaliers, & chacun pensa à s'habiller suivant le règlement *. L'appareil de cette feste étant réglé, le dimanche, neuf octobre, les chevaliers du noble jeu de l'arc se rendirent chez M. Haguenot qui fit les fonctions de capitaine lieutenant à cause de l'indisposition de M. de La Croix, capitaine.

Alors M. Haguenot se mit à la teste de la compagnie avec les officiers, tous en habits uniformes, précédés des fanfares & de la simphonie, d'un roy des sauvages vetu d'un habit d'un satin couleur de chair, la teste couronnée de laurier, sa feinture de même, portant une massue sur l'épaule; il étoit suivy de douze herauts d'armes vetus de longues robes à la turque, chacune ornée de huit grandes agraffes d'or, un bonnet vert à la dragonne bordé d'un gallon de même, portant sur leurs épaules des haches de bois doré & des larges sabres de même; six valets paraissoient après, vetus de verd avec d'habits à la polonoise, portant l'arc, les fleches & le carquois de M. le capitaine. La compagnie étoit divisée en deux bandes: les mariés marchoient les premiers avec M. Haguenot; la jeunesse venoit après avec la même splendeur & le même ordre, ayant * à la teste M. Rosier pour enseigne, portant sur l'épaule le drapeau de la célèbre compagnie du perroquet, qui se faisoit distinguer par la magnificence de ses habits, de même que tous les autres chevaliers. L'uniforme étoit d'un drap couleur brune; celluy des mariés étoit doublé de la même couleur, bordé d'un gallon d'argent & la veste galonnée en plein; celluy de la jeunesse étoit doublé d'un satin bleu, les paraments de même, & la veste du même satin, galonnée en plein; chacun portoit une fleche à la main, un chapeau bordé & une épée, & avoit après soy un valet pour porter son arc & son carquois. On voyoit encore autour de M. Haguenot, capitaine lieutenant, & de M. Rosier, enseigne, des Cupidons qui avoient au bout de leurs fleches des bouëttes remplies de poudre de Cypre dont ils parfumoient les passans de la route. Chaque chevalier rependoit à pleines mains des dragées au peuple, & cette brillante compagnie se rendit à l'hôtel de ville avec cet appareil pour inviter MM. les consuls à venir avec eux au fossé pour y recevoir le serment de fidelité de M. le capitaine lieutenant du noble jeu de l'arc, pour y commencer les festes en tirant la première fleche au perroquet.

MM. les consuls receurent ce célèbre corps de ville en robes rouges de ceremonie & se mirent à leur teste avec leur greffier en robe, faisant marcher devant eux leur livrée consulaire & se rendirent en cet ordre au fossé. Alors M. Durand, premier consul, prit le livre des statuts du noble jeu de l'arc dressé par les roys de Mayorque, * autres fois seigneurs de la ville de Montpellier, & fit preter serment à M. Haguenot, capitaine lieutenant, en ces termes: « Promettés vous, monsieur, d'observer & de faire observer à MM. les chevaliers tous les statuts du noble jeu de l'arc, comme les roys de Mayorque, vos fondateurs, l'ont ordonné. » M. Haguenot fit ensuite preter serment à tous les autres officiers. Cette ceremonie étant finie, tous les officiers conduisirent MM. les consuls au pied du mat du perroquet

La Feste du Perroquet suite et fin

qui estoit de dix-huit toizes d'hauteur, & leur fournirent des arcs & des fleches. M. le premier consul tira la premiere fleche, & MM. les autres consuls & greffiers tirerent à leur tour chacun sa fleche.

Après quoy on ramena MM. les consuls à l'hostel de ville dans le même ordre qu'on les avoit conduits dans le fossé. MM. les chevaliers employèrent le reste de la journée & plusieurs autres jours à faire leurs visites pour se faire voir au peuple. Le 11^e, M. de St. Maurice & M. le premier president, suivis de plusieurs autres officiers de la cour des aydes descendirent au fossé & y furent receus chevaliers. Quelques jours apres, M. de la Moisson, tresorier de la bourse, en fit de même & donna une feste magnifique à tous les chevaliers, ses confreres ; il les invita à diner à son chateau de la Moisson. Apres ce repas aussy somptueux que superbe, il les invita à tirer à la* butte trois bijoux de prix, sçavoir : une tabatiere d'or, une montre d'or & une canne à pome d'or.

MM. les chevaliers ayant continué leur noble exercice, tachant à l'envy l'un de l'autre d'abatre le perroquet, apres en avoir emporté des fragmens considerables, M. Privat, chevalier de la jeunesse, le tomba le 24 octobre 1729. Il fut sur le champ conduit en triomphe avec une couronne de laurier sur la teste, precedé des tambours & des haubois, placé au milieu de M. Haguenot, capitaine lieutenant, & M. Rosier, enseigne. Il y eut pendant plusieurs foirs des grandes illuminations dans tout le voisinage : il donna meme plusieurs repas qui furent suivis du bal. Quelques jours apres, on dressa un grand arc de triomphe devant sa maison, & le 9 novembre messieurs les chevaliers du noble jeu de l'arc s'estant assemblés dans le fossé pour reconnoitre & proclamer leur nouveau roy, alors on vit paroître des herauts d'armes qui portoient une corbeille d'une grande propreté qui renfermoit l'habit du roy ; cest habit estoit d'un drap d'Abeville, couleur marron, gallonné d'argent sur toutes les tailles, la veste d'un gros de Naples ponceau, gallonnée en plein, l'habit doublé du même d'un gros de Naples, & les parements de même, chamarés. M. Privat etant desabillé, M. Haguenot, capitaine lieutenant, prit les habits & l'en revetit ; alors MM. les officiers & MM. les chevaliers proclamerent leur nouveau roy.

Cette ceremonie etant finie, on fut le promener par toute la ville dans tout ce pompeux & magnifique appareil*. Le roy du perroquet avoit eu soin, la veille de son exaltation, d'inviter à souper tous les chevaliers du noble jeu de l'arc par des billets imprimés. MM. les consuls assisterent à ce repas, le roy s'etant fait porter en chaise à l'hostel de ville pour les inviter. On fit preparer dans ce dessein le grand jeu de paume avec beaucoup de magnificence.

Au sortir du repas qui fut des mieux entendus, on conduisit le roy chez lui, au bruit des fanfares & de la simphonie, & chacun se retira chez soy.

Comme quoy le cérémonial avait toute son importance à cette époque. A méditer.

Document extrait du livre cité, disponible sur Gallica, la bibliothèque nationale numérisée. Merci à Mrs : Imprime écran et Copier coller sans qui ce texte ne serait pas dans ce bulletin.

Tir au boudin ; dimanche 1^{er} avril 2012

Le tir au boudin, c'est notre façon de fêter le début de la saison extérieure et l'ouverture du jardin d'arc. Mais, cette année avant de fêter le boudin il a fallu retrousser ses manches pour une opération commando Stramit.

220 bandes de Stramit nous attendent devant le jardin. Elles sont été livrées sur palettes quelques jours auparavant. **Une facture à 1500 Euros réglée par la Cie.**

Le rendez-vous est donné à 8h15 mais certains sont déjà présents à 7h50. Plus nous serons nombreux et plus cela sera simple et rapide. Et nous sommes près de 20. Super. En plus il fait beau. Didier Labidoire a apporté les croissants. Miam.

On se répartit sur les 10 buttes et les opérations commencent. Démontage, entreposage, nettoyage, transport, remontage, chacun met la main à la paille, même les plus jeunes.

Des restes de nids de guêpes sont mis à jour et, il ya plein de bestioles. Beurk ! A dix heures, c'est terminé, incroyable. Opération rondement menée.



D ROGER ; S CANU ; B GRANGETTE ; P GRIFFON



D LABIDOIRE ; J ROLLAIS

Un grand merci à tous les participants. C'était la répétition avant le remplacement des 400 bandes du gymnase Ariane. **Une opération à 4000 Euros.**



C DUPONT ; E BUREAU



L'ancien boss pendant que le jeune pose pour la photo
M DUPONT et J ROLLAIS

Tir au boudin ; suite

Comme c'est fini plus vite que prévu, on en profite pour faire également un peu de vide dans notre cabanon : vieilles bandes de Starmit, vieilles chaises cassées sont rajoutées aux tas de paille que les services techniques de la CAPE enlèveront prochainement.

Le tir au boudin peut donc commencer vers 11h00. Deux groupes sont constitués pour les tirs. 30 m pour les jeunes et nouveaux et 50 m pour les autres. Le principe est simple. Les tirs s'effectuent en aller et retour sur une cible Anglaise. Seuls les points pairs comptent et sont divisés par 2 (un 10 vaut 5). Chaque point acquis équivaut à 1 cm de boudin. Le neuf vaut un œuf.

La fin des tirs est programmée à midi. Avant le pique-nique et les saucisses grillées il ya le protocole du découpage du boudin. Deny s'y colle. La nappe est graduée de cm en cm afin de ne léser personne. Le geste est précis dans la découpe. Il a l'habitude. Le cérémonial impose que celui qui reçoit au moins un œuf imite le chant du coq. Je les ai trouvé plutôt enroués cette année.

Le barbecue chauffe déjà avec saucisses et morceaux de boudin dessus. Tout est avalé goulument tellement c'est bon. Pique-nique en commun à suivre. On ne mourra pas de faim encore cette année. 35 convives présents, il a fallu sortir tables et rallonges. Olivier Chardon a apporté un jambon à l'os. Décidemment les recrues de l'année sont à la hauteur.

L'après midi se termine tranquillement avec le sentiment du devoir accompli. Nous sommes prêts à recevoir le championnat de France Beursault en septembre prochain



Qu'est ce donc que cette chose longue et molle ? dixit D Labidoire



Francine Sarazin impatiente



Bonne humeur garantie avec Carolane Dupont



Chapeaux Messieurs : Olivier Chardon et Bao Bloch Laroque

FDY : Ouzouer sur Loire ; Samedi 03 mars 2012

Le rendez-vous était pris depuis près d'un an. C'est la Compagnie d'Ouzouer sur Loire, située non loin de Giens, qui accueille la cérémonie de remise des épées aux nouveaux Chevaliers de la **F**amille **D**es **Y**velines.

Déplacement bien au-delà de notre périmètre habituel mais quand on aime on ne compte pas ses kilomètres. En fin de compte 237 kms pas un de plus depuis Vernon. Bernard LAFFARGE et Deny ROGER, accompagnés respectivement par leurs épouses, ont fait le déplacement. Arrivée la veille au soir car la cérémonie débute de bonne heure le lendemain.

La cérémonie est prévue dans l'église, chauffée, d'Ouzouer. Le cérémonial se met en place, dirigé par Ch PERRUCHAT, le chargé des traditions de la Famille, qui dirige la manœuvre.

L'église est pleine, la cérémonie commence. Chorale et corps de chasse nous accompagnent du début à la fin. L'émotion est vive.

Bernard est notre porte drapeau et ne perd pas une miette du spectacle.

La sortie des drapeaux se fait sous la sonnerie des corps de chasse. A la demande générale ceux-ci exécuteront quelques sonneries pour le plus grand plaisir des spectateurs sur le parvis de l'église.



Nous nous dirigeons vers la salle municipale pour le banquet. La salle est grande et, les tables sont finement dressées et décorées. Nous repérons notre place. L'apéritif est servi bien frais et généreux autant en boissons qu'en amuse bouche. Et pourtant il ya a du monde dans la salle : 161 personnes.



Repas de qualité et service impeccable.

La table de Vernon et les ballons aux couleurs de la Famille.

Ouzouer sur Loire ; suite

Congé est pris en milieu d'après midi ; les deux autocars affrétés doivent repartir. La sortie se fait sous le chant de la chorale. Magique du début à la fin. Pour notre part, nous repartons sur Giens pour faire un peu de tourisme.

Faïencerie bien sur puis, le pont canal de Briare un peu plus loin.



Le pont canal de Briare au coucher du soleil
La cérémonie de 2013 est prévue à Mantes. Nous y serons.

Concours à Vernon : 2x 25 m salle et Beursault.

Il y a bien des années que cette distance n'est plus tirée en concours officiel à Vernon. Mais, un concours en salle reste un concours en salle et dans ce domaine la Cie domine son sujet. Franc succès donc pour cette compétition. Seul hic, les trop gros rouleaux de caoutchouc servant à protéger le sol. Ils sont beaucoup trop lourds à manipuler.

Quand les dring dring remplacent les pouet pouet

Petite révolution au jardin d'arc lors de l'organisation de notre championnat départemental de Beursault : Les points sonnés à la trompette ne sont plus. Des sonnettes électriques ont pris la relève.

Moins perturbantes pour les archers qui tirent et pour nos oreilles, ces sonnettes sont également les prémices des quelques aménagements et nettoyages que nous devons réaliser, avant fin septembre, pour accueillir le championnat de France de Beursault.

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réussite de ces deux concours. Vous avez déjà compris que vous serez bientôt, à nouveau sollicités. Voir revue de presse en fin de bulletin.

Vernon à la carte . . .trois fois oubliée ?

La Cie d'arc répond régulièrement présente pour ce type de manifestation. Cette année encore **mais, le service des sports nous a superbement ignoré**. Pas de mention de notre participation dans le dépliant pas plus que dans l'article de presse du Démocrate. Que dire du fléchage promis lui aussi inexistant. Nous avons fait fi de cela et avons assuré notre mission. Qu'on se le dise.

DR

Naissance d'une Compagnie

Le samedi 16 juin 2012 au château d'Anet (Eure et Loir) a eu lieu un événement unique : La naissance d'une compagnie d'arc.

A l'invitation de Robert Croissant, Capitaine de la future compagnie, quatre compagnies d'arc ont répondu présent : La Flèche (Sarthe), St Maur (Val de Marne) avec son connétable, président des familles de l'Ile de France, Bagnolet-Belleville (Seine St Denis) ancienne compagnie de Robert et Vernon, en voisine la plus proche.

Après un court défilé dans les rues de la ville, les archers en grande tenue, précédés de leurs drapeaux se sont rendus vers un lieu chargé d'histoire.

Dans le cadre majestueux du château d'Anet, demeure de Diane de Poitiers et, sous la double présidence de Messieurs Jean d'Yturbe, propriétaire du château, et Olivier Marleix, maire d'Anet, a eu lieu la cérémonie. En bénissant le drapeau de la compagnie aux couleurs de Diane sur le parvis de la chapelle royale, le prêtre, aumônier des compagnies a ainsi baptisé la nouvelle compagnie, officialisant sa naissance.

Les compagnies présentes ont salué le nouvel étendard et sous les applaudissements, souhaité une longue vie à la nouvelle compagnie.

Un vin d'honneur donné dans la cour de la mairie a clôturé cette cérémonie rare et émouvante.



Michel Esschenbrouck présentant le drapeau de Vernon et Bernard Laffarge

Bouquet Provincial : La Croix St Ouen

La Cie d'Arc était représentée au Bouquet Provincial ce 13 mai 2012. Rappelons que, faisant partie des pays d'Arc, c'est une obligation pour la Cie de Vernon de participer, sous peine de ne pouvoir tirer le championnat de France de Beursault.

Quatre courageux se sont donc levés de bonne heure pour défiler avec le drapeau de Vernon.

Echange du Bouquet, tir aux assiettes, défilé, fanfares : Tout est en place.

Près de 300 Cies sont présentes.

Saluons ces inconditionnels : Fernanda et Michel ESschenbrouck ; Bernard Laffarge et Francine Turpin.



L'échange du bouquet



Petite annonce

Lucas Donato, ex archer de la Cie, part sur Paris à la rentrée prochaine de septembre pour commencer sa formation en pâtisserie.

Il revend donc son arc qui a très peu servi :

kap winstar 2 pro avec 2 branches eole 66/24, ensemble stabilisation cartel ; BB exe ; corde FF, viseur SX 10, clicker magnetique, repose arc, flèches, fausse corde, palette ; valise Aurora Pro Line Baby.

Arc et valise achetés neuf 668 euros à GL archerie et Arc Center , prix à négocier, factures à disposition.

Contacteur Laurence Donato : 06 12 18 29 08 / laurencedonato@orange.fr

Bon vent à Lucas, et surtout qu'il n'oublie pas que nous sommes des affreux gourmands

Résultats

Le 18 Février 2012 Evreux ALM 2x25m

Stephen GRIFFON	$257 + 274 = 531$	3/15
Francine SARAZIN	$258 + 250 = 508$	4/5

Le 17 Mars 2012 Les Andelys Concours Jeunes

Jérôme ROLLAIS	268	1/5
----------------	-----	-----

Le 17 Mars 2012 Bihorel 2x25m

Francine SARAZIN	$258 + 265 = 523$	3/6
Patricia BUREAU	$222 + 184 = 406$	6/6
Eric BUREAU	$261 + 249 = 510$	10/22

Le 25 Mars 2012 Vernon 2x25m

Bao BLOCH LAROQUE	$235 + 216 = 451$	1/3
Titouan LE HARTEL	$206 + 236 = 442$	2/3
Carolane DUPONT	$238 + 235 = 473$	2/3
Francine SARAZIN	$269 + 263 = 532$	2/4
Eric BUREAU	$265 + 253 = 518$	3/10
Francine TURPIN	$239 + 249 = 488$	2/3
Fernanda ESSCHENBROUCK	$240 + 231 = 471$	3/3

Le 21 Avril 2012 Vernon Beursault

Bao BLOCH LAROQUE	H 36 - P 63	2/3
Titouan LE HARTEL	H 34 - P 61	3/3
Stephen GRIFFON	H 36 - P 77	2/4
Bernard LAFFARGE	H 24 - P 46	5/6
Michel ESSCHENBROUCK	H 19 - P 34	6/6
Francine TURPIN	H 26 - P 43	1/3
Fernanda ESSCHENBROUCK	H 25 - P 44	2/3
Francine SARAZIN	H 37 - P 73	1/6

Le 29 Avril 2012 Mont Saint Aignan FITA

Sarah VINCENT	$199 + 229 = 428$	1/1
---------------	-------------------	-----

Le 13 Mai 2012 Les Andelys Fédéral / FITA

Francine SARAZIN	$285 + 273 = 558$ / $200 + 212 = 412$	2/7 / 2/2
------------------	---------------------------------------	-----------

Le 20 Mai 2012 Dreux Fédéral / FITA

Francine SARAZIN	$281 + 310 = 591$ / $234 + 263 = 497$	2/5 / 1/2
------------------	---------------------------------------	-----------

Le 20 Mai 2012 Petit Couronne FITA

Sarah VINCENT	$249 + 252 = 501$	1/1
---------------	-------------------	-----

Résultats

Le 26 Mai 2012 Ermont Fédéral

Francine SARAZIN	283 + 301 = 584	2/9
------------------	-----------------	-----

Le 27 Mai 2012 Offranville FITA

Stephen GRIFFON	288 + 299 = 587	2/3
-----------------	-----------------	-----

Le 03 Juin 2012 Pont Saint Pierre FITA Département / Fédéral Département

Sarah VINCENT	257 + 228 = 485	/ 292 + 312 = 604	1/1	/ 1/1
Stephen GRIFFON	267 + 265 = 532 629	/ 308 + 321 =	2/3	/ 1/4
Francine SARAZIN	205 + 228 = 433	/ 293 + 300 = 593	1/1	/ 1/5
Michel ESSCHENBROUCK		/ 248 + 251 = 499	/	3/4
Fernanda ESSCHENBROUCK		/ 242 + 233 = 475	/	1/1

22 avril 2012 Houlgate FITA 60 m

Sarah VINCENT	204 + 197 = 401	
Stephen GRIFFON	218 + 233 = 451	7 / 9

06 mai 2012 Houlgate FITA 60 m

Sarah VINCENT	237 + 255 = 492	
Stephen GRIFFON	268 + 281 = 567	1 / 7

13 mai 2012 Houlgate FITA 60 m

Sarah VINCENT	221 + 204 = 425	
Stephen GRIFFON	303 + 285 = 588	1 / 5

17 mai 2012 Houlgate FITA 60 m

Sarah VINCENT	191 + 219 = 410	
Stephen GRIFFON	286 + 268 = 554	4 / 7

27 au 29 avril 2012 Toul (lorraine) Tournoi national jeunes 4 distances : 70 / 60 / 50 / 30

Stephen GRIFFON	283 + 271 + 251 + 321 = 1126	30 / 37
-----------------	------------------------------	---------

18 au 20 mai 2012 Ruelle sur Touvre Tournoi national jeunes 4 distances: 70 / 60 / 50 / 30

Stephen GRIFFON	266 + 312 + 287 + 315 = 1180	24 / 33
-----------------	------------------------------	---------

Tir au boudin : 01 avril 2012

	Cms de boudin	Oeufs		Cms de boudin	Oeufs
Francine Turpin	9		Sébastien Canu	15	1
Francine Sarazin	7		Stephen Griffon	29	1
Fernanda Esschenbrouck	8		Carolane Dupont	13	1
Brigitte Grangette	1		Hugo Cartier	7	
Denis Roger	7	1	Jérôme Rollais	10	1
Marc Dupont	9		Bao Bloch Laroque	2	
Didier Dufour	10		Didier Labidoire	22	
Michel Esschenbrouck	8	1	Olivier Chardon	13	
			Total	170	6

TIR À L'ARC

La Compagnie d'arc aligne les médailles

Championnat de l'Eure et concours en salle : à domicile, la Compagnie d'arc de Vernon a trusté quelques podiums. Boa Bloc-Laroque s'est illustré partout.



Les archers vernonnais ont ramené des médailles.

Toujours en lice pour l'organisation d'une étape du championnat de France de tir au Boursault en septembre, les archers de la Compagnie d'arc ont investi les allées du jardin d'arc André-Pauquet de Vernonnet, il y a 10 jours, lors du championnat départemental de la discipline.

Confort de tir

Plus de 65 archers se sont testés sur les Jeux pas de tir. Nouveauté : les annonces de points, faites par le passé à l'aide de la trompette et du sifflet, ont été remplacées par des buzzers installés sur les pas de tir. Un confort de tir apprécié.

Côté résultats, les archers vernonnais ont décroché de belles flèches. Boa Bloc-Laroque, Francine Turpin, Francine Sarazin, et Bernard Laffarge sont

champions de l'Eure. Titouan Le Hartel, Stephen Griffon, Fernanda Esschenbrouck et Michel Esschenbrouck sont vice-champions de l'Eure.

Concours en salle

Un mois plus tôt, la Compagnie d'arc de Vernon organisait son premier concours en salle à 2x25 mètres, au gymnase Ariane, avec près de 110 archers normands et franciliens.

Organisée après le championnat de France de tir en salle, cette compétition permettait d'effectuer un tir de transition avant la saison en extérieur, valider les nouveaux réglages, utiliser les flèches carbone au lieu des tubes aluminium et réaliser un premier score pour le classement de la saison salle 2012-2013.

Sept podiums

La Compagnie d'Arc de Vernon est montée à sept reprises sur le podium : médaille d'or de Boa Bloc-Laroque, médailles d'argent de Francine Turpin, Francine Sarazin, Caroline Dupond, et Titouan Le Hartel, médailles de bronze de Fernanda Esschenbrouck et d'Eric Bureau.

Vincent et Griffon sélectionnés

En outre, les Vernonnais Sarah Vincent et Stéphane Griffon, retenus dans l'équipe élite et jeune lors du championnat régional par équipe départementale, ont obtenu une première place et une 3^e place par équipe. Jérôme Rollais s'est illustré à plusieurs reprises sur les marches des podiums des concours jeunes.

TIR À L'ARC

Vive le Roy Laffargue à Vernon!

Le "Tir du Roy" à Vernon a consacré Bernard Laffargue, qui a reçu l'écharpe rouge.



Le nouveau Roy est ses compagnons.

Après le tir de la Saint-Sébastien tenu en janvier dernier, les archers vernonnais ont disputé leur deuxième tir traditionnel de l'année, à savoir le "Tir du Roy" ou "Tir de l'abat oiseau".

Samedi, cette épreuve, qui devait initialement se dérouler sur les terrains des horloges du stade de Vernonnnet, fut finalement organisée au pied levé sur le terrain de football (terrain d'honneur). La Reyna 2010 et 2011, Francine Turpin, remettait son titre en jeu, mais tenant par la même occasion le passe de trois pour se voir sacrée "Impératrice" de sa compagnie.

Écharpe verte

C'est en effet la règle établie : un Roy (ou une Reine) de Compagnie qui s'empare de ce titre trois années de suite reçoit à vie le titre d'Empereur (Impératrice) au sein de sa Compagnie.

Hélas pour la prétendante, point d'écharpe verte à lui remettre ! Un pigeon de bois, juché sur son perchoir dont la hauteur n'est pas connue exactement par les archers (disons entre 7 et 8 mètres), fait face au pas de tir situé à une distance de 50 mètres.

Les rafales de vent font tanguer le perchoir, cela complique sérieusement l'affaire. À sa dixième flèche, d'un bras ferme et d'une décoche énergique, Bernard Laffargue renoue avec le titre de Roy, un titre qu'il s'adjuge tous les dix ans, fait-il remarquer avec amusement.

Oiseau atteint

Rappelons d'ailleurs qu'en 2002, les circonstances étaient exactement les mêmes, Francine Turpin brigait un 3^e titre consécutif quand Bernard Laffargue réussissait à atteindre l'oiseau. Selon le rituel, lui fut po-

sée la traditionnelle question : "Archer, comment as-tu abattu l'oiseau ?" La réponse attendue en la circonstance fut jugée recevable par les chevaliers et Bernard s'est vu remettre l'écharpe rouge.

Roitelet

Les jeunes archers qui se disputaient le titre de "Roitelet" s'affrontaient à la distance de 30 mètres sur un oiseau de la taille d'un pouce installé au centre d'une carte de tir Beursault. C'est Hugo Cartier qui fut le plus adroit d'entre eux en portant le coup fatal à l'oiseau de bois : il devient ainsi le "Roitelet 2012" de la Compagnie d'arc de Vernon.

Les tirs ainsi terminés vers 18h, les archers se sont retrouvés autour d'un pique-nique à côté du jardin d'arc.

Démocrate. 13 Juin 2012